



*Reconnue d'utilité publique
par décret du 13 mai 1998.*

Brèves n°89

Juillet 2015

Cycle d'Education à l'Environnement 2015/2016

Pour la 27^{ème} année, Yvelines Environnement propose un nouveau thème pour son concours de l'année scolaire 2015-2016.

Seront mis à l'honneur : « **Nos amis les arbres, leur influence sur le climat** »

Le concours qui durera trois mois du 7 janvier au 9 avril 2016.

Les enseignants et les responsables des accueils de loisirs, après avoir suivi une journée de formation chacun et recueilli de nombreux documents début octobre, aideront leurs élèves à compléter une nouvelle grille de mots avec le soutien fidèle du journal « Toutes les Nouvelles » qui leur proposera chaque semaine une courte explication à partir de janvier.

Les individuels de 5 à 15 ans pourront comme chaque année, également participer, grâce à la diffusion par la SNCF.

La remise des prix aura lieu le 17 mai 2016.

Yvelines Environnement - 20 rue Mansart - 78000 Versailles

Tél : 01 39 54 75 80 - Fax : 01 39 54 61 66 - e-mail : yvelines.environnement@orange.fr - Site: <http://www.yvelines-environnement.org>



Reconnue d'utilité publique
par décret du 13 mai 1998.

Révision simplifiée du PLU de Versailles

La commune de Versailles a approuvé son PLU le 8 septembre 2006, l'a révisé le 24 novembre 2011 et mis à jour le 18 juin 2014. Une procédure de modification simplifiée du PLU est engagée afin de prendre en compte les évolutions du contexte législatif, renforcer la nature en ville, intégrer l'évolution de projets et actualiser la règle d'urbanisme fixée par le PLU.

Dans le cadre de la révision simplifiée du PLU de Versailles, nous avons déposé nos conclusions à la Mairie :

http://www.yvelines-environnement.org/revision-simplifiee-du-plu-de-versailles_-07-2015/



YVELINES
ENVIRONNEMENT

Reconnue d'utilité publique
par décret du 13 mai 1998.

Ligne Nouvelle Paris Normandie

Le projet se précise, la concertation continue.

Une forte probabilité de gare nouvelle à articuler avec le port d'Achères, la tangentielle Ouest, la tangentielle Nord, le RER Eole et autres projets annexes (tels que l'autoroute A104 qui risque de revenir dans le débat).

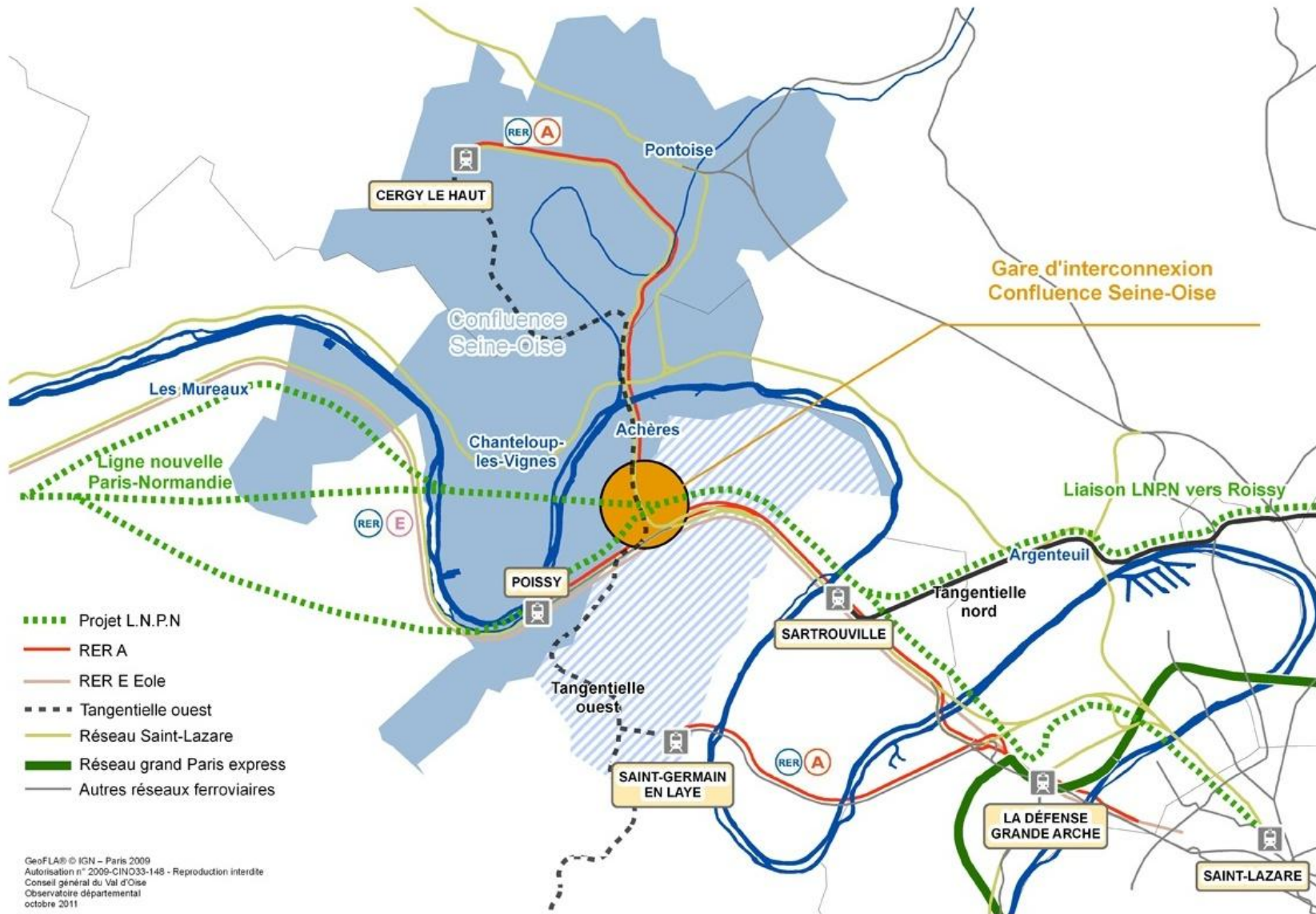
<http://www.valdoise.fr/9317-acheres-la-futre-gare-d-interconnexion-a-la-confluence-seine-oise.htm>

Ligne Nouvelle Paris Normandie



YVELINES
ENVIRONNEMENT

Reconnue d'utilité publique
par décret du 13 mai 1998.



Petites Brèves...

- **La ZPNAF du Plateau de Saclay** : retrouvez le courrier adressé au Préfet de Région sur notre site internet :
<http://www.yvelines-environnement.org/o-i-n-plateau-de-saclay-zpnaf/>
- **Le Centre 8** : nous nous sommes inquiétés de la suppression du Centre 8 dans le cadre du projet d'aménagement de la Ligne 18 de la Gare des Chantiers. En effet, il nous semble que des terrains de la SNCF à proximité pourraient être utilisés. Nous avons posé la question au Maire de Versailles et attendons sa réponse.





YVELINES
ENVIRONNEMENT

Reconnue d'utilité publique
par décret du 13 mai 1998.



Le calcaire : Une eau plus douce pour 2017

*Le calcaire est naturellement présent dans l'eau. Sa présence en petite ou grande quantité dépend de la nature des terrains traversés. Plus une eau est calcaire, plus elle est **riche en calcium et en magnésium**, minéraux indispensables à l'homme.*

Mais quand il est trop présent dans l'eau du robinet, le calcaire devient une source de désagréments pour les consommateurs à tous les niveaux : vie quotidienne, consommation d'eau et budget.

Une eau trop calcaire entraîne une usure prématurée des équipements, l'achat coûteux de produits d'entretien, la hausse de la consommation énergétique, risques de fuite, l'irritation des peaux sensibles... De plus, les solutions individuelles pour lutter contre le calcaire sont peu efficaces ou coûteuses.

La solution mise en place par le SMG SEVESC : la décarbonatation collective

*Le **SMGSEVESC** a donc décidé de réaliser une décarbonatation collective sur son périmètre pour adoucir l'eau et supprimer les désagréments du calcaire. La décarbonatation de l'eau consiste à enlever le calcaire en excédent dès l'étape de production d'eau potable. Le procédé retenu repose sur une technique dite de décantation éprouvée et compétitive. Ce traitement limitera la gêne occasionnée par le calcaire tout en conservant les qualités nutritives de l'eau.*

Les travaux débuteront en 2015 pour une mise en service en 2017.

Ce processus de traitement permettra en moyenne une économie de 200 euros par an et par foyer. Pour les usagers qui le souhaitent, il n'est donc plus nécessaire de s'équiper d'un dispositif individuel.

Le calcaire "piégé" sera valorisé en agriculture. Cette valorisation contribue à la politique respectueuse de l'environnement mise en œuvre par le SMGSEVESC et la SEOP.

Le procédé de décarbonatation

En augmentant le pH de l'eau avec un réactif alcalin (chaux ou soude), le calcaire se forme et décante au fond de l'ouvrage. L'eau claire est alors récupérée en partie supérieure pour être filtrée.

Lectures :

« **Réorganisation du Verger Français** » :
Ce document qui date de 1937 est assez
actuel alors que l'on cherche à préserver
les vergers des Yvelines...

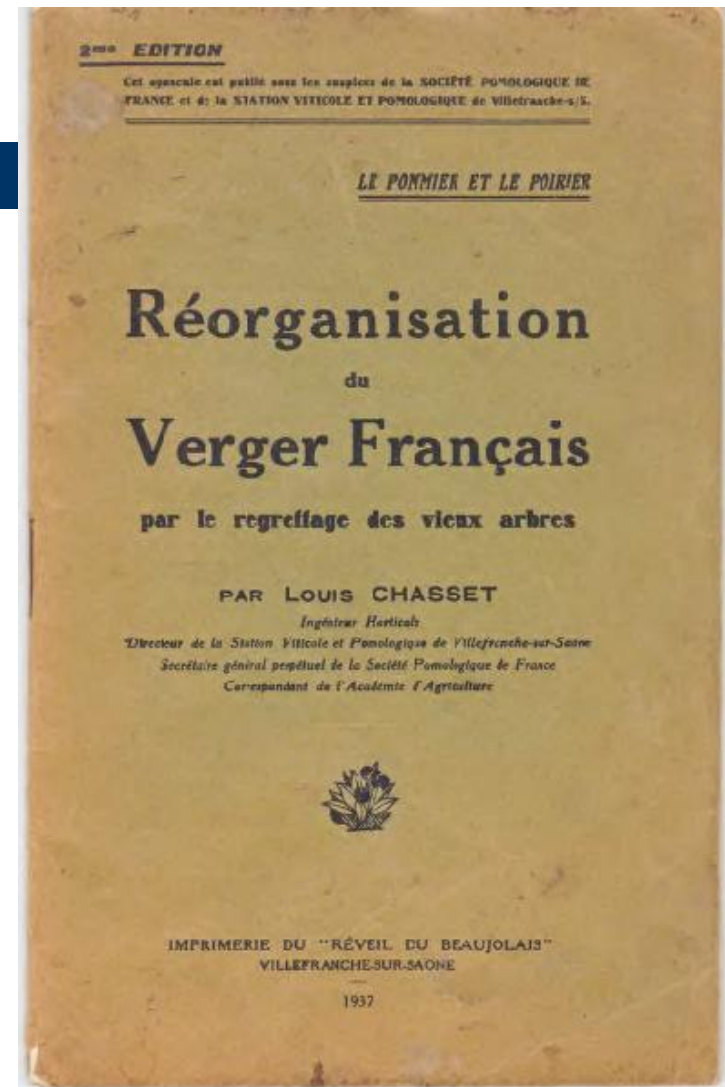
Retrouvez le sur notre site :

[http://www.yvelines-
environnement.org/reorganisation-du-verger-
francais/](http://www.yvelines-environnement.org/reorganisation-du-verger-francais/)

« **L'Homme contre la Nature** » :
Ce texte a été écrit en 1960, et reste,
malheureusement toujours d'actualité...

Retrouvez le sur notre site :

[http://www.yvelines-environnement.org/lhomme-
contre-la-nature/](http://www.yvelines-environnement.org/lhomme-contre-la-nature/)





33 kW

Puissance totale fournie par les 132 panneaux
photovoltaïques du prototype de Canasol.

10 à 15 %

Gain d'efficacité espéré grâce à Canasol,
par rapport à une installation terrestre équivalente.

1 km

Longueur du tronçon de centrale solaire sur le canal,
à l'étude pour démontrer la faisabilité industrielle de Canasol.

CANALSOL : OPTIMISER L'ÉNERGIE SOLAIRE AU FIL DE L'EAU

Un bien curieux pont vient de s'ériger au-dessus du canal de Provence. Sa particularité : il est entièrement constitué de panneaux solaires. Le concept, développé par des chercheurs de CEA Tech, à la Cité des énergies de Cadarache, consiste à profiter de la proximité immédiate de l'eau pour rafraîchir les cellules photovoltaïques et ainsi améliorer leur rendement.

Ils ont beau vénérer le Soleil, les panneaux photovoltaïques monocristallins et polycristallins, parmi les plus répandus, souffrent d'un handicap : ils n'aiment pas la chaleur ! Précisément, leur efficacité baisse de 0,4 à 0,5 % par degré. Sachant que leur puissance nominale est mesurée sous un ensoleillement artificiel à 25 °C alors qu'il n'est pas rare qu'un module atteigne 75 °C sous un soleil d'été. D'où l'idée des chercheurs de CEA Tech, à la Cité des énergies de Cadarache, de les refroidir avec de l'eau. Comment ? La solution leur est apparue en 2012, au cours de discussions avec leurs collègues de l'Ines¹ et les responsables de la Société du canal de Provence (SCP). Elle consiste à couvrir l'ouvrage hydraulique d'une centrale solaire avec, en prime, une approche doublement gagnante : fournir de l'eau à volonté pour refroidir les panneaux, tout en limitant l'évaporation du canal et le développement d'algues dû à la photosynthèse. Ainsi démarrait le projet Canasol, labellisé par le pôle de compétitivité Capénergies...

Un prototype de centrale solaire long de 20 mètres

Pour tester la validité du concept, les scientifiques ont installé, au niveau du centre d'exploitation SCP de Rians, un prototype sur 20 mètres linéaires de canal. La plateforme en acier galvanisé se compose de 22 châssis et de 132 panneaux solaires pour une puissance totale de 33 kilowatts. Le tout, bardé de capteurs pour suivre la direction du vent, l'ensoleillement, la température de l'eau ou encore le courant électrique fourni. Et ce, selon trois modes de refroidissement : passif, du simple fait de la présence d'eau sous l'installation, par aspersion sur les panneaux, ou par circulation à l'intérieur de la structure photovoltaïque.

« Nous avons déjà quelques résultats, commente Jean-Luc Martin, chef de projet à CEA Tech. Mais nous attendons cet été avec impatience pour réaliser des tests durant la période où les températures atteindront leur maximum. » Cette nouvelle campagne d'essais sera l'occasion de mettre en œuvre de nouveaux panneaux et un système de refroidissement, objets de plusieurs dépôts de brevets, conçus par CEA Tech à l'Ines. Objectif : regagner 10 à 15 % d'efficacité par rapport à une installation terrestre équivalente. Outre cet enjeu, Canasol devra ensuite démontrer sa faisabilité industrielle, notamment en termes de coût. Pour ce faire, un tronçon d'un kilomètre est à l'étude à l'horizon 2016-2017. Prélude à un possible déploiement grand format de ces centrales solaires au fil de l'eau.

Mathieu Grousseau

Note :

1. Institut national
de l'énergie solaire

▶ COUP DE PROJECTEUR



▲ Aperçu du prototype Canalsol de centrale solaire installé sur le canal de Provence.



YVELINES
ENVIRONNEMENT

Reconnue d'utilité publique
par décret du 13 mai 1998.

Infos :



Notre assemblée générale annuelle
a eu lieu le **30 mai**
au **Domaine de Madame Elisabeth**
73 avenue de Paris à Versailles

Un grand MERCI au Conseil départemental
de nous y avoir accueillis.

TRÈS BEL ÉTÉ À TOUS !

Retrouvez toute notre actualité sur :
<http://www.yvelines-environnement.org/>

A bientôt ☺